

COGEST EXERCICE DE L'ANNEE 2015

Vœux et réponses

Vœu n° 1

Présentation des préavis : déduire les frais de TVA qui seront récupérés

« Dans plusieurs préavis, le montant total du crédit voté par le conseil communal inclut les frais de TVA, dont nous savons qu'ils viendront récupérés. D'ailleurs, dans les comptes d'investissements, le boursier en tient compte et indique le montant après déduction de la TVA.

La COGEST demande à la municipalité de déduire les frais de TVA dans les montants des préavis soumis au vote, lorsqu'il y aura récupération de celle-ci, afin de ne pas grossir inutilement le total ».

Il y a lieu de rappeler que les conclusions d'un préavis doivent comporter l'entier des montants à charge de la commune, à l'instar des préavis prévoyant l'encaissement de subventions (reçues après-coup), mais qui ne mentionnent, dans les conclusions, aucun montant précis.

La TVA est tout d'abord payée via les factures reçues, puis récupérée, de manière trimestrielle, en fonction des services communaux assujettis.

Vœu n° 2

Mise à disposition conjointe des rapports annexes au rapport de gestion de la municipalité

« Le rapport de gestion de la municipalité cite plusieurs documents annexes qui ont servi à sa rédaction et auxquels nous devons avoir accès, p. ex. : rapport de gestion de l'ASR, du REBSL, etc.

Nous demandons l'accès complet aux rapports conjointement au rapport de gestion de la municipalité».

Les rapports cités ou encore ceux figurant à la page des conclusions du rapport de gestion sont transmis dès leur réception par l'administration communale. La municipalité n'est pas responsable des délais de remise de ces documents, tout comme elle ne pratique pas de rétention d'information.

De surcroît, pour la rédaction de son rapport, la municipalité est parfois en possession des données chiffrées, mais sans les rapports définitivement rédigés, parfois pas encore adoptés par les instances responsables.

Réponses adoptées en séance de Municipalité du 27 juin 2016

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
A. Bovay



Le Secrétaire
J. Steiner